



# FLASH

*vosre actualité*

Le 17 juillet 2021



## **NON, RIEN DE RIEN, NON, NOUS NE REGRETTONS RIEN.**

Loin d'être satisfaits, comme tous nous souhaitons le retrait du projet PACT/PSE.

Pour mémoire, l'UNSA-SAPAP a intenté une action en justice contre la direction pour la suspension de ce projet (incohérence avec le code du travail article L 1237-19) et attendons la décision de la cour d'appel.

**La Direction a été claire et ferme : pas de retrait du projet !  
Alors que faire ?**

Un mouvement de grève qui s'essouffle au fil des semaines.  
Une direction qui ne veut pas céder, soutenue par le Gouvernement...

**Dernière issue, la négociation de sortie du conflit.**

**L'UNSA-SAPAP a défendu l'intérêt général de tous les salariés durant de longs mois.**

### **Rappel des faits :**

Des mesures d'économie avaient déjà été annoncées par la Direction avant les accords de fin 2020 : 60 M€ sur la simple masse salariale sans compter la RCC.

#### **NOVEMBRE 2020**

Après de longues négociations avec les trois Organisations Syndicales Représentatives, **l'Accord de Performance Collectif (APC) réduisait les économies à 17M€ avec des clauses de revoyure.**

**Seule l'UNSA-SAPAP a signé cet accord** qui mettait en place une protection contre les licenciements pendant 3 ans pour tous les personnels hors APLD et qui limitait nettement les pertes salariales de chacun.

#### **DÉBUT 2021**

Suite à l'échec des accords, la Direction d'Aéroports de Paris décide de mettre en place un projet PACT unilatéral avec PSE à la clef et modifications des contrats de travail.

**Toutes les OS ont négocié pendant des mois sans obtenir de mesures atténuées, ni retrait du Projet de PSE.**

**L'UNSA-SAPAP a été la seule OS à tenter un recours en justice contre cette procédure**, affaire qui sera jugée fin 2021.

Le plan d'économie prévoyait cette fois 40M€ d'économies, la dénonciation de plus d'une douzaine d'accords, de notes du Manuel de Gestion, la suppression ou la forfaitisation de certaines primes.

#### **EN MAI**

**Nous avons suspendu notre participation à toutes négociations**, avec le constat amer qu'aucune avancée favorable ou atténuation du plan n'était concédée par la direction, rejoints par la CGT la semaine suivante, la CFE-CGC continuant seule les négociations sans aucun résultat.

#### **LE 18 JUIN**

**Une mobilisation sans précédent des salariés a fait prendre conscience à la Direction que les revendications des Organisations Syndicales ne relevaient pas de simples discours syndicalistes mais traduisaient bien l'opinion des salariés qu'ils soient ou non syndiqués.**

**Dans la continuité, l'UNSA-SAPAP a déposé un préavis de grève du 1<sup>er</sup> au 5 juillet.**

Le rapport de force s'est inversé durant deux semaines avec une Direction qui ouvrait enfin la porte des négociations.

Ce mouvement collectif a malheureusement été confronté à un durcissement des autorités publiques, une absence de relais de nos actions par les médias comparée à une présence prépondérante de notre PDG tentant de minimiser notre action, le nombre de grévistes et l'influence sur le trafic.

**Certains d'entre vous ont eu le courage d'organiser des blocages dans et hors des terminaux, bouchons et autres opérations escargot malgré des menaces et des verbalisations lourdes.**

Comble du paroxysme le vendredi 9 juillet des représentants syndicaux se sont fait interpellés et conduire au commissariat d'Orly pour trouble à l'ordre public, non-respect du parcours déclaré.



## PENDANT CE TEMPS

Les 3 OSR ont continué de négocier avec la Direction pour le retrait du projet PACT.

**Malgré le nombre important de grévistes, environ 35% en juin et 22% en juillet, les négociations actives des trois OS n'ont pas permis de faire retirer le projet PACT et PSE.**

**Cependant, le plan d'économie a été réduit de 40M€ à environ 29M€, des compensations automatiques à partir de 5% de baisse en 2021 et 2022, de 4% en 2023 par rapport à la rémunération 2019 et le retour à la rémunération 2019 en 2024, quel que soit le trafic ou avant si le trafic 2019 est retrouvé.**

## CHACUN D'ENTRE VOUS JUGERA

La négociation et la signature d'accords ont toujours été la ligne directrice de l'UNSA-SAPAP, tous les accords qui ont été signés par le passé l'ont démontré tant pour l'augmentation de la rémunération que pour les conditions de travail des salariés.

**l'UNSA-SAPAP a choisi de ne pas communiquer sur cette sortie de crise, qui s'est faite vers 20h00 le mardi 13 juillet car nous avons pris l'engagement de ne pas perturber le mouvement de grève de la CGT de ce vendredi 16 juillet.**

Aucune des parties n'aurait dû communiquer sur ce sujet avant ce vendredi, **nous avons respecté notre engagement !**

**Nous avons été pragmatiques face :**

- aux multiples jours de grève lourds de conséquences financières après ce semestre d'activité partielle.
- À la demande de nombre d'entre vous de ne pas reproduire l'erreur de l'APC
- au vu des menaces des autorités de police, de risquer de voir la multiplication de sanctions encore plus lourdes envers des salariés
- au risque de se voir appliquer ce plan, ce projet PACT en l'état sans conserver le bénéfice du bras de fer que nous avons tous porté pendant 5 semaines, nous avons pris nos responsabilités

**dans un esprit collectif et une équité que nous défendons chaque fois avec conviction.**

Nous avons sur ce plan initialement une compensation de 7% sur les années 2021 à 2023, puis aucune compensation les années suivantes même si le trafic reprenait.

**Nous avons de plus obtenu que la clause de mobilité géographique ne soit pas ajoutée aux contrats qui ne la comportaient déjà.**

Ces accords, loin d'être satisfaisants, limitent les pertes salariales et assurent une équité pour l'ensemble des salariés.

**C'est pourquoi l'UNSA-SAPAP, après consultation de ses mandatés lors d'une commission administrative, a décidé d'apposer sa signature au protocole de fin de grève ce mardi 13 juillet à 20h00.**

**Nous reviendrons vers vous afin de communiquer les éléments liés à ce protocole et en expliciter leur application via une FAQ.**

Nous vous proposons de faire une capture d'écran de votre simulateur dans les jours à venir afin que vous constatiez par vous-même l'évolution de ces mesures suite à ce protocole..



Réaliser une capture d'écran sur Windows :  
Cliquez ici



Réaliser une capture d'écran sur Apple :  
Cliquez ici



Réaliser une capture d'écran sous Android :  
Cliquez ici



Réaliser une capture d'écran sur Iphone :  
Cliquez ici

Ces liens ne sont valides que sur un document PDF

**« Que la force me soit donnée de supporter ce qui ne peut être changé et le courage de changer ce qui peut l'être mais aussi la sagesse de distinguer l'un de l'autre. »**

Marc Aurèle (121 - 180), empereur, philosophe stoïcien et écrivain



ORLY

Bureau 5410 - BP288  
94544 Orly Aerogare Cedex  
01 49 75 06 46 - [sapapol@adp.fr](mailto:sapapol@adp.fr)

UNSA-SAPAP.ORG



CDG / LE BOURGET /  
Aérodromes Secondaires

Module MN - BP 24101 - 95711 Roissy CDG Cedex  
01 48 62 74 55 - [sapapry@adp.fr](mailto:sapapry@adp.fr)

